VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato. J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE

Cour Civile de District, Division E. No 82.057.—Bureau des Directeurs du "Memorial Home" de John M. Bonner vs Edwin L. Gladney et als

Bâtisse en briques à 4 étages, 430 rue Canal, s'étendant au travers du Bloc et connue comme 435-37 rue Commune.

—AUSSI—

Magasin et entrepôt en briques à 4 étages, 430-32 rue Commune, occupé par Dwyer Bros.

A L'ENCAN, A LA BOURSE. 311 RUE BARONNE, MARDI, LE 7 MAI 1907.

SOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 82.057, dans l'affaire intitulée Bureau des Directeurs du "Memorial Home" de John M. Bonner vs Edwin L. Gladney et als, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, lu et rendu en Cour ouverte le 25 mars 1907, et signé le 1er avril 1907, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, MARDI, le 7 mai, 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après:

1° Deux certains lots de terre avec la bâtisse et les améliorations qui s'y trouvent, désignés par l'ancien numéro 52 rue du Canal, et l'ancien numéro 71 rue Commune, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 133, borné par les rues Canal, Tchoupitoulas, Commune et Magasin, désignés comme lots Nos 23 et 9, et mesurant, en mesure américaine, comme suit: Le lot No 23 ayant vingt cinq pieds, cinq pouces de face à la rue Commune, vingt cinq pieds, trois lignes sur la ligne du fond le séparant du lot No 9 sur une profondeur de soixante dix pieds et une demi ligne sur la ligne de côté du lot No 22, et soixante douze pieds, trois pouces et six et un quart lignes sur l'autre ligne de côté. Et le lot No 9 ayant vingt cinq pieds de face à la rue du Canal, vingt cinq pieds trois lignes sur la ligne du fond sur soixante douze pieds, trois pouces et six et demi lignes sur la ligne de côté du lot No 8, et soixante dix pieds et une demi ligne sur la ligne de côté du lot No 10.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 132 borné par les rues Commune, Gravier, Tchoupitoulas et Magasin, mesurant quarante deux pieds, trois pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de cinquante neuf pieds un pouce et six lignes, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits et l'usage d'une allée de trois pieds un pouce de largeur dans le fond, commune à ladite portion de terre et autres conduisant à une autre allée de trois pieds, onze pouces de largeur, s'ouvrant sur la rue Commune, laquelle dite portion de terre est composée des lots originaux Nos 1 et 2, sur un plan désigné par le No 1, fait par Charles F. Zimpel, voyer, daté 30 août 1832, annexé à un acte de partage fait pardevant William Christy, ancien notaire en cette ville, le 19 septembre 1832.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un, deux et trois ans, devant être représentée par des billets des acquéreurs pour satisfaire l'intérêt des copropriétaires, à savoir un billet de chaque série pour la moitié du montant desdites séries et six billets de chaque série pour un douzième du montant desdites séries, lesdits billets devant porter intérêt de 6 0|0 par an, payable annuellement, de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par toutes les clauses usuelles de sécurité, privilège de vendeur et hypothèque spéciale, le transfert de l'assurance et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets, l'acquéreur de chaque partie devra déposer avec l'Encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat à valoir; toutes les taxes pour l'année 1907 devant être assumées par l'acquéreur en plus du montant de l'adjudication, les ventes seront faites sujettes aux baux existant sur les dites propriétés et de plus sujettes à la condition que les présents propriétaires auront droit aux loyers des dites propriétés jusqu'à la signature de l'acte ou des actes de vente à l'acquéreur ou aux acquéreurs de cela.

Les actes de vente aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs pardevant Félix J. Puig, notaire.

J. L. ONORATO, Encanteur,
et agents de propriétés foncières,
318 rue Baronne.

avril—6 7 14 21 28— mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Cottage, 1931 Calhoun, et plusieurs Lots désirables du Sixième District, à l'encan, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 19 mars 1907, dans l'affaire intitulée—Succession de John E. Huffman, dossier No 78 347, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, la propriété foncière ci après—

1° (a) Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, Sud Liberté et l'avenue Henry Clay; et lesdits lots sont désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Ledit lot No 11 formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Lesdits lots contigus l'un à l'autre et ont chacun une façade de 29' 11" 5''' à la rue Calhoun, une largeur chacun de 29' 11" 6''' dans le fond. Le lot No 11 ayant une profondeur sur la rue Howard de 135' 5" 2''' et une profondeur sur la ligne de côté le divisant dudit lot No 12 de 136' 6" 3''', lot No 12 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 13 de 137' 3" 4''', le lot No 13 a une profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No 12 de 137' 3" 4''', et une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Sud Liberté de 138' 0" 5'''. Ensemble avec les améliorations connues comme le No 1913 rue Calhoun consistant en une résidence cottage contenant vestibule, réception, salon, salle à manger, cuisine, office, quatre chambres à coucher, chambre à bain, mansarde; dépendances à deux étages, contenant écurie et deux chambres à coucher; entrée pour voitures, eau du fleuve, maison équipée pour le gaz et l'électricité.

(b) Trois certains lots de terre dans le même district dans l'ilet No 637, borné par les rues Milan, Marengo, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et sont numérotés 20, 21 et 22, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Milan par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

2° Trois certains lots de terre, avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes, et dépendances la dessus y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jena, Freret, Howard et Cadiz, désigné par les numéros 4 et 5, mesurant chacun 30' de face à la rue Jena, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et par le numéro 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Freret, par 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot 24 contigus aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret, le lot No 24 commençant à une distance de 120 pieds de l'encoignure des rues Jena et Freret.

3° Cinq certains lots de terre dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet désigné par le numéro 564, borné par les rues Jena, Liberté, Howard et l'avenue Napoléon, lesdits lots étant désignés comme lots Nos 14 à 18, tous deux inclusivement, contigus l'un à l'autre, et mesurant, à savoir: Le lot No 14 formant l'encoignure des rues Howard et Jena, et mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur, les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur.

4° Deux lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 750, borné par les rues Pierce, Scott, Ulloa et D'Hémécourt, désignés par les numéros 30 et 31, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt quatre pieds six pouces et une ligne de face à la rue Pierce par 100' de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue D'Hémécourt.

5° Treize certains lots de terre, dans le septième district de cette ville, dans l'ilet désigné comme le No 404, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'apentage, par C. Lucas Lewis, député voyer de ville annexé à l'acte pardevant George C. Walshe, notaire, daté le 13 novembre 1903, comme suit: les lots 1 à 4, tous deux inclusivement, les lots 13 à 20, tous deux inclusivement, et le lot No 23. Les lots 1 à 4, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30' pieds de face à la rue Apricot, par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton, les lots 13 à 20, tous inclusivement, sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard par une profondeur de 120' pieds entre lignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove, et le lot 23 mesurant 30' pieds de face à la rue Hamilton par une profondeur de 115' pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, les paiements différés s'il y en a en 1 et 2 ans, et devant porter intérêt au taux de 8 pour cent de la date jusqu'au paiement, les taxes de 1907 et tous les coûts de tous, les certificats devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente pardevant Martin Henry Manyon, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat requis d'être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et agent de Propriétés Foncières.
Bureau No 318 rue Baronne.

24 mars—24 31—av 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Guessenpe Palmisano, veuve de Pietro Mangano.
Cour Civile de District, Division B. — No 81.342

Magasin à deux étages et résidence, No 1933 rue Melpomène, coin S. Rempart
Au nu ilet du Marché Dryades.

A L'ENCAN, MARDI, LE 7 MAI 1907.

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 81.342, dans l'affaire de la succession de Guesseppa Palmisano, veuve de Pietro Mangano, ledit ordre adressé à J. L. ONORATO, encanteur, daté et signé le 28 mars 1907, j'offrirai de vendre à l'enchère publique, les propriétés foncières ci après.

Un certain lot de terre désigné par le numéro dix et situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 280, borné par les rues Melpomène, Thalie, Dryades et Rempart, lequel lot de terre formant l'encoignure des rues Melpomène et Rempart et mesurant quinze (15) pieds deux (2) pouces de face à la rue Melpomène par soixante quatre (64) pieds de profondeur et façade à la rue Rempart entre lignes parallèles, le tout d'après un plan annexé à un acte pardevant W. J. Castell notaire en cette ville, le 8 février 1872. Les améliorations consistent d'un magasin en bois à deux étages et résidence, contenant magasin, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, bâtisse dans le fond, hangar.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes pour 1907 et payant pour l'acte de vente pardevant J. Kenton Bailey, notaire, un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne

AVIS—L'autre moitié de cette propriété sur le lot contigu et connu comme le No 1931 rue Melpomène, sera vendu au même moment et endroit.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 7

Eiseman & Lazarus

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANDREW DESINA VS MARCO DESINA,

Tuteur de Gladys Desina.

L'Elégante Résidence Simple à Deux Etages,

No 1433 N. Robertson, entre l'Ave Esplanade et la rue Kerlerec,

A l'Encan, à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières,

MERCREDI, 15 Mai 1907, à Midi.

VENTE PAR EISEMAN & LAZARUS, 712 rue Commune—Meyer Eiseman, encanteur. Sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dossier No 81,513 signé le 10 avril 1907, intitulé Andrew Desina vs Marco Desina, tuteur de Gladys Desina et adressé à Eiseman & Lazarus encanteurs, nous offrirons en vente, à la Bourse des Propriétés Foncières, MERCREDI, le 15 mai 1907, à midi, la propriété ci-après décrite.

Une certaine portion de terre dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 629, borné par les rue Robertson, Claiborne, Esplanade et Kerlerec, mesurant en mesure américaine 57' 8" 4''' de face à la rue Robertson, 57' 6" 4''' dans le fond sur 100 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Ladite portion est à une distance de 64' 8" 4''' de l'encoignure de la rue Kerlerec et est connue comme le No 1433 rue Robertson.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, payable en 1, 2, 3 ans, avec 6 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec les clauses usuelles de sécurité, telles que le lien de vendeur et l'assurance. L'acte de vente pardevant Edward Rightor, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication avec EISEMAN & LAZARUS, Encanteurs.

H. M. & E. C. Ansley, James Legendre, Avocats.

14 avril—14 21 28—mai 5 12 15

M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de Isaac M. Lichtenstein vs Caroline Dauwalder et als.
No 79,099—Cour Civile de District, Division C.

Jolie encoignure commerciale dans le Deuxième District, coin de l'avenue Claiborne et de la rue Ste Anne, splendidement située pour n'importe que le entreprise au détail, étant dans le centre même de la section commerciale du Deuxième District, près du Marché Trémé.

Il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI le 7 mai 1907.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 28 mars 1907, et signé en Cour ouverte le 4 avril 1907, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 7 mai 1907, à midi, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 196, borné par les rues Claiborne, Ste Anne, Robertson et Dumaine, désigné par la lettre A sur un plan fait par D. M. Broenan, député voyer de ville, daté le 25 mai 1905 et annexé dans la marge d'un acte de vente dressé pardevant Charles T. Soniat, notaire, daté le 2 avril 1906 et d'après lequel dit plan ledit lot mesurant trente (30) pieds de face à la rue Ste Anne sur soixante quatre (64) pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue Claiborne et de la rue Ste Anne, ensemble avec une allée commune s'ouvrant sur la rue Ste Anne.

Conditions—Comptant en monnaie légale des Etats-Unis, l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur, dix pour cent du prix de l'adjudication et devant payer toutes les taxes de 1907 en dessus et en plus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH.
Encanteur et gérant de la National Realty Co.

Edwin T. Merrick, Armand Romain, avocats.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 7

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1an

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lne

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amanda M. Prague, veuve de Thomas Macfarlane, No 78,651 —Cour Civile de District, Div. D.

Joli cottage simple, 1021 rue Robert et cottage élevé, 2504 rue Upperline.

A L'ENCAN, à la Bourse des Propriétés foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI le 2 mai 1907, sous et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mme Amanda M. Prague, veuve de Thomas Macfarlane, dossier No 78,651, rendu et lu en cour ouverte le 13 mars 1907 et signé le 21 mars 1907, et ordonné à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai à vendre à l'enchère publique JEUDI, le 2 mai 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne la propriété suivante

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 607 (autrefois No 94) borné par les rues Freret (anciennement Long), Sud Robertson (autrefois Breslau), Upperline et Robert, désigné par le numéro deux sur un devis de voyer fait par W. W. Reynolds, député voyer de ville, sous la date du 10 janvier 1899 et annexé à un acte de vente de Edward S. Repier à Nils A. Shonbeck, passé pardevant James Simeon, notaire en cette ville le 1er avril 1902, d'après lequel devis ledit lot commence à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Upperline et Freret, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Upperline, la même largeur dans le fond par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le numéro municipal 2504 rue Upperline et comprenant un cottage simple élevé, contenant 5 chambres et dépendances.

2° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 255, borné par les rues Robert, Camp, Chesnut et Upperline, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Robert, la même largeur dans le fond, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est composée de tout le lot désigné par la lettre B, sur un plan annexé à un acte de partage entre la veuve et les héritiers de James Edwin Randolph, décédé, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 9 nov. 1887, et mesurant vingt cinq pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Robert, la même largeur dans le fond, par une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles, et une portion mesurant neuf pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Robert, pris du côté le plus près de la rue Chesnut, du lot contigu désigné par la lettre A sur ledit plan, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations portant le numéro municipal 1021 rue Robert et comprenant un cottage simple contenant vestibule, cinq chambres et bain.

3° Un lot de meubles de maison et autres effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Pour les meubles et articles mobilier, comptant. Conditions pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans; les paiements différés devant être représentés par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, en séries portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur ladite propriété foncière, les actes devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, garantissant et sauvegardant le paiement desdits billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1907, aussi l'acte ou pour les actes de vente pardevant William Renaudin, notaire. Les loyers devant être collectés et gardés par les vendeurs jusqu'au passage des actes de vente. Les ventes sont sujettes à n'importe quels baux existants. L'acquéreur ou les acquéreurs doivent déposer au moment de l'adjudication 10 0|0 du prix d'achat avec

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
No 318 rue Baronne.

31 mars—31—av 7 14 21 28—mai 2

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot du Troisième District.

Une chance pour placement.

Succession vacante de J. F. Barnes.

No 81,591, Cour Civile de District Division E.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet—MARDI, le 7 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 28 mars 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le lot No 7 de l'ilet 1086, autrefois ilet 33 Faubourg Washington, borné par les rues France, Lesseps, Grant (autrefois Genius) et N. Johnson (autrefois Liberal). Pour les mesures, voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion de Spéculation dans un Lot du Troisième District.

Succession vacante de Louis Maillat.

No 81,592—Cour Civile de District, Division C.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, bureau No 315 rue Carondelet, MARDI, le 7 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 28 mars 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le lot No 5 de l'ilet 1086 (autrefois ilet 33 Faubourg Washington, borné par les rues France, Lesseps, Grant, (autrefois Genius) et N. Johnson, (autrefois Liberal). Pour les mesures, voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 avril—7 14 21 28—mai 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq lots de valeur dans le Troisième District Près de la voie ferrée du L. & N. R. R.

Succession vacante de William F. Tannehill.

No 81,331—Cour Civile de District — Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Bureau No 315 rue Carondelet—MARDI, le 7 mai 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 27 mars 1907, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Cinq certains lots de terre de l'ilet No 1326 (autrefois ilet No 46 du faubourg Franklin) borné par les rues Marigny, Mandeville, Verta et Dorgenois (autrefois Magistrat), enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 55 folio 39. Pour les mesures voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 av—7 14 21 28—mai 5 7

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eliza E. Phillips.

No 80,223—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Propriété du Sixième District.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 840 rue Union—JEUDI le 2 mai 1907, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 28 mars 1907, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, Division B, il sera vendu à l'enchère publique dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 363, borné par les rues Pitt, Prytanée, Lyon et Bordeaux et mesurant cinquante pieds de face à la rue Bordeaux par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Bordeaux et Prytanée, étant composé des portions de façade de plusieurs lots Nos un, deux, trois et quatre dudit ilet.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes pour 1907 et faisant un dépôt comptant de dix pour cent avec l'encanteur. L'acte de vente pardevant James Boyd Grinage, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

31 mars—31—av 7 14 21 28—mai 2

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 25 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 18 mars 1907 et signé le 22 mars 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mme Roschen Ballin, décédée veuve de Ure J. Rosenthal décédé, No 79,856 et dans l'affaire de Simon U. Rosenthal et al vs Mme Henrietta Rosenthal et al., No 80,482 consolidé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux lots de terre et améliorations dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rempart, Bassin, Poydras et Lafayette, et désignés par les numéros 14 et 15 sur un plan fait par Louis H. Pilié, ancien voyer de ville, daté le 24 novembre 1860, et déposé en l'étude de Charles D. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme plan No 615 du livre de plans No 1, d'après lequel plan lesdits lots de terre mesurent comme suit: Le lot No 14 mesurant vingt cinq pieds six pouces de face à la rue Rempart sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds, trois pouces entre lignes parallèles. Le lot No 15 mesurant vingt six pieds, sept pouces et six lignes de face à la rue Rempart sur une profondeur de quatre vingt cinq pieds, trois pouces sur le côté du lot No 14 et une profondeur et façade de quatre vingt cinq pieds, huit pouces et une ligne sur la rue Poydras, et formant l'encoignure des rues Rempart et Poydras, sujet au bail expirant le 30 septembre 1907.

2° Un certain lot de terre dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, St Joseph, Magasin et Julie, désigné comme lot 5, sur un plan de Jos Pilié, voyer, daté le 2 mai 1842, annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, ancien notaire dans cette ville, le 2 mai 1842. Lequel lot mesurant en mesure américaine vingt cinq pieds de face à la rue du Camp par quatre vingt quinze pieds, un pouce et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant borné dans le fond par une allée de quatre pieds de largeur, laquelle lui est commune ainsi qu'à d'autres lots, avec les améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un tiers [1|3] ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste dudit prix en un ou deux ans de crédit, à 7 pour cent d'intérêt par an du moment de l'adjudication jusqu'au paiement final. La portion de crédit devant être garantie par lien de vendeur et hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus et au-dessus du prix d'achat toutes les taxes d'Etat, paroisse, levée et municipales pour l'année 1907, aussi bien que la portion à maturité des primes de n'importe laquelle police d'assurance existante au moment de la vente. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Dix pour cent comptant seront requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, incluant tous les certificats usuels, aux frais des acquéreurs.

24 mars—24 31—avril 7 14 21 25

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 833 rue Neuvième.

Succession de John Jacob Salzer, Sr, et femme

No 81,774—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—JEUDI, le 9 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 avril 1907, de Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, de la Division A de ladite Cour, maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Huitième, Laurel et Annonciation, mesurant 60 pieds de face à la rue Neuvième sur 28 pieds de profondeur et formant partie du lot No 9 et est désigné par la lettre A sur un arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 14 juin 1867.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et de payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, aussi de déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Joe Lautenschlaeger, avocat.

7 av—7 14 21 28—mai 5 9

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Machine et Stock de Commerce DE LA

"The Standard Vinegar and Pickling Company,"

No 2705 rue Nord Peters,

Consistant en partie de

Machines, Bouilloires et Cheminées, Générateurs, Réservoirs, Citernes, Alambics, Viande Moutarde, et autre. Moulins, Etc, et autres Machines, Barils, Pompes, Auges, et de nombreux autres articles appartenant à ce genre d'affaires.

Aussi

Un Bel Assortiment de Conserves au Vinaigre, Sauce Worcestershire, Vinaigre, "Catsup", Poivre, et autres marchandises.

Cheval, Wagons et Harnais

Comptes Courants.

Aussi: Quarante (40) Barils de Poivre, maintenant dans l'Entrepôt au coin des rues Girod et Magasin.

Mathias Seither Jr vs "The Standard Vinegar and Pickling Company."

No 82,170—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—bureau 336 rue Carondelet, LUNDI, le 22 avril 1907, à 11 heures a. m., en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 9 avril 1907 dans l'affaire et pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique sur les lieux No 2705 rue Nord Peters.

Les machines, marchandises, comptes courants, etc.; aussi cheval, wagons, etc.

Conditions—Comptant.

W. J. Waguespack, avocat pour le receveur.

11 av—11 14 21 22

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, 4513 rue St-Claude.
Cottage double, 4519-21 rue St-Claude.
Cottage double, 4537-39 rue St-Claude.
5 lots vacants sur la rue St-Claude, près Kentucky.
Cottage double, 1506-08 rue Marigny.
Magasin et résidence, 2201-03 rue Dumaine, coin Galvez.

Jules Saunee et als vs les mineurs Laurent et Evelina Lacassagne.

No 81,801—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU de et conformément à un jugement, rendu le 15 mars 1907 et signé le 21 mars 1907 par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans le procès intitulé Jules Saunee et als versus les mineurs Laurent et Evelina Lacassagne, 81,801, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et en vertu de deux ordres homologuant une assemblée de famille de la date du 9 avril 1907, rendu et signé respectivement dans l'affaire de la succession de Mme Jean M. Lacassagne No 79 639, je procédrai de vendre, MARDI, le 21 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° Cinq lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 416, borné par les rues St Claude, Kentucky, Marais et Japonica, autrefois Mathilda, lesdits lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5, 6, 7, sur un plan fait par George de Armas, voyer, daté le 29 janvier 1906 annexé à un acte passé pardevant Robert Legier, notaire, le 10 mai 1906, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent comme suit. Les lots 3, 4 et 5 mesurent chacun 29 pieds de face à la rue St Claude par 105 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 6 mesure 29 pieds de face à la rue St Claude par 118 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 7 mesure 27 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude par 118 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Trois lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos deux, trois et quatre de l'ilet No un maintenant ilet No 415 sur un plan fait par N. Rillieux et Co., daté le 8 novembre 1836, déposé en l'étude de Mossy, ancien notaire, ledit ilet est compris entre les rues Marais, St Claude, Joséphine ou Mathilda et Alexander, et lesdits lots mesurant chacun en mesure anglaise 29 pieds 9 pouces de face à la rue St Claude sur 117 pieds 3 pouce 1 ligne de profondeur.

Le lot No 4 formant l'encoignure des rues St Claude et Mathilda.

3° Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1506 rue Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Champs Elysées et Claiborne, désigné par la lettre B, sur un plan d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 juillet 1843 et mesurant 30 pieds de face à la rue Marigny par 88 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Un morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Galvez, Miro et St Philippe, désigné par la lettre A, sur un plan d'arpentage fait par S. G. de l'Isle, architecte, le 22 juin 1901, annexé à un acte de partage passé pardevant George Montgomery, notaire, le 24 juin 1901. Ledit lot formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez et mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 82 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles et façade à la rue Galvez et étant la partie de façade du lot original No Deux.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en un crédit de un ou un et deux ans, garantis par billets de l'acquéreur portant hypothèque avec lien de vendeur et privilège sur ladite propriété et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, les actes de vente devant être aux frais des acquéreurs et devant être passés pardevant Robert Légier, notaire, les loyers appartenant à l'acquéreur seulement de la date de la signature de l'acte de vente, les taxes de l'année 1907 devant être assumées et payées par l'acquéreur, les acquéreurs devant déposer 10 pour cent du prix d'achat avec l'Encanteur.

W. R. METZLER, encanteur.

14 av—14 16 21 28—mai 5 12 19 21

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

De deux ilets de terre de valeur dans le Troisième District.

MERCREDI, le 8 mai 1907, à midi.

A la Bourse d'Encan des Propriété Foncières
Nos 225-229 rue Baronne.

Marianne Sampere et al vs Giovanni Sampere et al.

No 81,757—Cour Civile de District.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, rendu le 27 mars 1907 et signé le 4 avril 1907, dans l'affaire ci-dessus numérotée, je vendrai, à l'heure et à l'endroit ci dessus mentionnés, les suivantes:

1° Un certain ilet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No municipal 960, borné par les rues Joséphine, Célestine, Atabo et Boston, acquis par Rosario Sampere, alias Rosario Sampere, par acte passé pardevant Emile Pomès, notaire, le 2 avril 1903.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No municipal 834, borné par les rues Tupelo, Gordon, Roman et Prieur.

D'après le dit jugement, Leonardo Sampere, un des défendeurs en ceci est reconnu comme le seul propriétaire des bâtisses et améliorations sur l'ilet No 834, ci dessus décrit et est ordonné d'enlever la même soit avant ou après la vente de la propriété à l'enchère publique.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907, payer pour l'acte de vente pardevant P. T. Patorno, notaire, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication avec

GEO. ST PAUL.
Encanteur, 127 rue Carondelet.

Geo. B. Smart, avocat pour les demandeurs.
Chs Schneidau, avocat des défendeurs.

7 av—7 14 21 28—mai 5 8

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

LA GASCOGNE, 20 avril.
*LA PROVENCE, 25 avril.
*LA LORRAINE, 2 mai.
LA BRETAGNE, 4 mai.
*LA SAVOIE, 9 mai.
*LA TOURAINE, 16 mai.

*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

LIGNE DIRECTE.

S. S. BORDEAUX,

(Prend des passagers d'entrepont.)

Passage de Première Classe - - $80.00
Passage d'Entrepont - - - - - $37.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1 an

VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Philip Millard, dossier No 80.592, Cour Civile de District, Division B.

Propriété de Valeur vacante sur la rue Walnut.

Faisant face à la plus belle partie du "Park Audubon" seulement à 200 pieds de l'avenue St Charles, et entourée de résidences palais. Ce site mesurant 87 pieds de face à la rue Walnut, par 120 pieds de profondeur comblée, banquettes pavée et rue asphaltée.

A L'ENCAN.

JEUDI, le 2 mai 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 mars 1907, et adressé à E. Randolph Gurley Encanteur "in Re", pétition de Mme Emma Mae Brooks, veuve de Philip Millard, et administratrice de la succession du défunt Philip Millard dossier No 80,592, j'offrirai en vente JEUDI, le 2 mai 1907, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les dépendances y appartenant située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 68, borné par l'avenue St Charles, les rues Walnut, Audubon (autrefois Chestnut) et Carrollton, laquelle dite portion de terre se trouve à une distance de deux cents pieds dix pouces sept lignes de l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Walnut et mesurant d'après le plan et le certificat d'arpentage signé par A. C. Bell, député voyer de ville, daté le 13 mai 1895, annexé à un acte passé le 14 juin 1895 en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, de quatre vingt sept pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Philip Millard du Dr Isaac I. Lemann, le 5 juin 1906 par acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire C. B. B. 205, folio 742; M. O. B. 848, folio 370.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an, ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat dans le cas de procès, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en l'année 1907. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. M. Quintero, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.
727 rue Commune.

Clegg & Quintero, avocats.

31 mars—31—av 7 14 21 28 —mai 1 2

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Choix pour bâtir dans le Sixième District.

Succession de Mme Mary Elizabeth Bruck.

No 81,963—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 834 rue Commune, MARDI, le 14 mai 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 8 avril 1907, le tout dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, Preston ou Annonciation, Market ou Laurel et la ligne de Hurstville, étant l'ilet désigné par le No huit (8) dans le plan original de Bloomingdale, aussi sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 13 mai 1875, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 28 mars 1885, laquelle portion de terre en ceci désignée mesurant 154 pieds et 10 pouces de face à la rue Annonciation ou Preston, 150 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété appartenant autrefois à C. Hurst, et maintenant nommé Hurstville, 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue State et 152 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne du fond, laquelle portion de terre comprenant 5 lots désignés par les lettres A, B, C, D et E. Le tout d'après un plan et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 21 septembre 1895 et annexé pour référence à l'acte d'achat ci-près mentionné. Etant la même propriété qui fut acquise par Joseph John Bruck par achat de Mme Samuel Latte, Mme Edward Adler et Bernard Weis, d'après l'acte passé pardevant moi, le notaire soussigné, le 13me jour de septembre 1895, et dûment enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre No 157, folio 737.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un, deux et trois ans pour des billets des acquéreurs, portant 8 0|0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant payer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 10 0|0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant M. Bussière Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 avril—12 14 21 28 30—mai 5 12 14

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, **New York**
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

CHEMINS DE FER

LE L&N

EXCURSIONS DES MERCREDIS ET DIMANCHES

De la Nouvelle Orléans à Ocean Springs et les points intermédiaires de la COTE DU GOLFE augmentent toujours en popularité parmi les amateurs de plaisirs de la NOUVELLE ORLEANS.

Une journée fraîche et de tranquillité sur le GOLFE DU MEXIQUE

POUR $1.00

Où peut on se faire mieux!

Les trains quittent le dépôt de la rue du Canal à 7:40 heures tous les Mercredis et Dimanches matin.

J. K. RIDGELY,
Agent de Division pour les passagers.

15 mars—

$57.50 Pour l'aller et le retour

—A—

LOS ANGELES et SAN FRANCISCO via

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE

Du 25 AVRIL au 18 MAI inclusivement.

La limite du retour 31 juillet 1907 avec arrêts sur divers points. $75.00 via Portland.

S'adresser au

BUREAU DES BILLETS EN VILLE,
227 RUE ST-CHARLES.
PHONE MAIN 4027.

1er sept—

Q. & C. ROUTE — New Orleans AND Northeastern Railroad.

LES EXCURSIONS DU MERCREDI A

LUMBERTON, Miss.,

AUX POINTS INTERMEDIAIRES

seront reprises

LE 10 AVRIL,

Avec le même horaire que

L'EXCURSION DU DIMANCHE.

Quittant la Nouvelle Orléans 7:40 heures a. m.

Bureau où se vendent les billets,

211 rue St-Charles.

Dépôt au coin des rues Press et Levée.

EXCURSION Du Dimanche

COMMENÇANT

DIMANCHE DE PAQUES,
Le 31 Mars.

I. C. R. R.

Quitte à 7:30 A. M.

$1.00 — Stations jusqu'à HAMMOND.
$1.25 — Stations Natalbany jusqu'à ARCOLA.
$1.50 — Stations Fluker jusqu'à McCOMB CITY.

Y. et M. V. R. R.

Quitte à 8 A. M.

$1.00 — Stations jusqu'à LUTCHER.
$1.25 — Stations Remy jusqu'à BURNSIDE.
$1.50 — Stations Belle Hélène jusqu'à BATON ROUGE.

"Ozone Route"

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN

EXCURSIONS

$1.00

POUR L'ALLER ET LE RETOUR

—LES—

DIMANCHES ET MERCREDIS

Nouvelle Orléans, Lne.

—POUR—

Covington	Maud
Claiborne	Mandeville
Abita Springs	Burford
Mandeville Jct.	Leslie
St. Tammany	Pleasant Grove
Florenville Jct.	

Le train quittant la Station de la rue Press à 7:20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans à 7:20 p. m.

—LES—

DIMANCHES (seulement) pour

Bogalusa	Bush
Rio	Talisheek
Gravelpit	Wortham

Le train quittant la Station de la rue Press à 7:20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans à 7:20 p. m.

LES BEAUX CHARS VESTIBULES SUR TOUS LES TRAINS, INCLUANT LES CHARS CAFE-SALON.

Pour plus amples informations s'adresser à

G. B. AUBURTIN, C. F. & P. A.

No 705 rue Gravier, sous l'Hôtel St Charles.
(Phone Main 488.)

27 sept—27

La Compagnie de Chemin de Fer

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 2 AVRIL 1905	Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 13
8:15 m	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales.	8:15 a. m.
No 22	Express de jour locale	No 27
:00 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires	5:50 p. m.
No 34		No 31
p. m.	Bayou Sara Accom'n	9:40 a. m.
No 36		No 37
:00 m.	Excursion Dimanche	9:40 p. m.

BUREAU DES TICKETS,
ST-CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT,
Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A.,
Nouvelle Orléans.